



Propositions de la « Mission de la Mer » sur les thèmes de l'ouverture et du dialogue vers l'extérieur pour le synode 2023

Présentation le 29 mars 2022



Notre rêve est incarné dans nos actions.

La Mission de la mer est un petit mouvement qui s'adresse à des personnes particulières : les gens de mer.

La Mission de la mer est un service d'Église, présent auprès des marins, dans leurs activités, à la pêche et au commerce international.

Présente dans les principaux ports du littoral français, sa mission est de subvenir aux besoins matériels ou spirituels d'une population invisibilisé en raison des conditions de vie et de travail à bord des navires : les marins.

Son activité principale, dans les ports où elle est en mesure de le faire, est de participer à l'accueil de marins étrangers de toutes nationalités et de toutes confessions, et de leur offrir s'ils l'expriment un soutien spirituel. Ils sont des millions à transporter des marchandises et des matières premières dont nos économies ne pourraient se passer. Leur présence dans nos ports, situés souvent loin des villes, est de courte durée : quelques jours, voire quelques heures, à des horaires décalés, tous les jours de l'année.

L'accueil dans les foyers de marins leur offre gratuitement un service de transport, un accès au WiFi, un lieu de détente et de rencontre, qui exige d'échanger en anglais.

Tous ces éléments pour illustrer l'impossibilité pour ces personnes de participer à un quelconque événement local ou diocésain : ils restent invisibles, et sont pourtant bien présents dans nos ports. La Mission de la mer s'attache à rappeler leur passage et leur existence.

La Mission de la mer agit avec peu de moyen en France, mais elle est aidée par l'Église universelle, qui met en œuvre son réseau international de l'Apostolat de la mer, en lien avec d'autres Églises chrétiennes dans près de 300 ports dans le monde. Ce service est connu de tous les marins sous le nom de Stella Maris.

La Mission de la mer a l'expérience dans son histoire d'une démarche synodale. En effet, le réseau de l'Apostolat de la mer est né de l'initiative de laïcs à Glasgow en 1920, reconnu par le Vatican 20 ans plus tard et régulièrement confirmé depuis par des lettres Motu Proprio. Tout récemment, le Pape François l'a inscrit dans

la nouvelle constitution de la Curie Romaine au service de l'Église et du monde en indiquant que l'Apostolat de la mer relève du dicastère pour la promotion du développement humain intégral.

Notre participation au synode sur la Synodalité nous permet aujourd'hui d'exprimer un souhait : **que nos églises locales portuaires portent une attention à ces invisibles, présents dans leur port.**